

MAEC et SIE : une solution en bordure de cours d'eau ?

Pierre-Yves Bontemps
Coordinateur conseillers

Le 25 janvier 2016
APPO, Gembloux

Nos missions ...

- Encadrement des **Méthodes Agro-Environnementales et Climatiques** (MAEC)
- Information sur **Natura 2000** (N2000)
- **Appui scientifique** lié aux programmes MAEC et N2000

Et aussi...

- Encadrement des **subventions à la restauration** écologique en N2000

EQUIPE



Julie ROUER
Conseillère N2000



Christophe MANSSENS
Conseiller MAE

François-Xavier WARNITZ
Conseiller MAE



Stéphanie CHEYSENS
Conseillère MAE



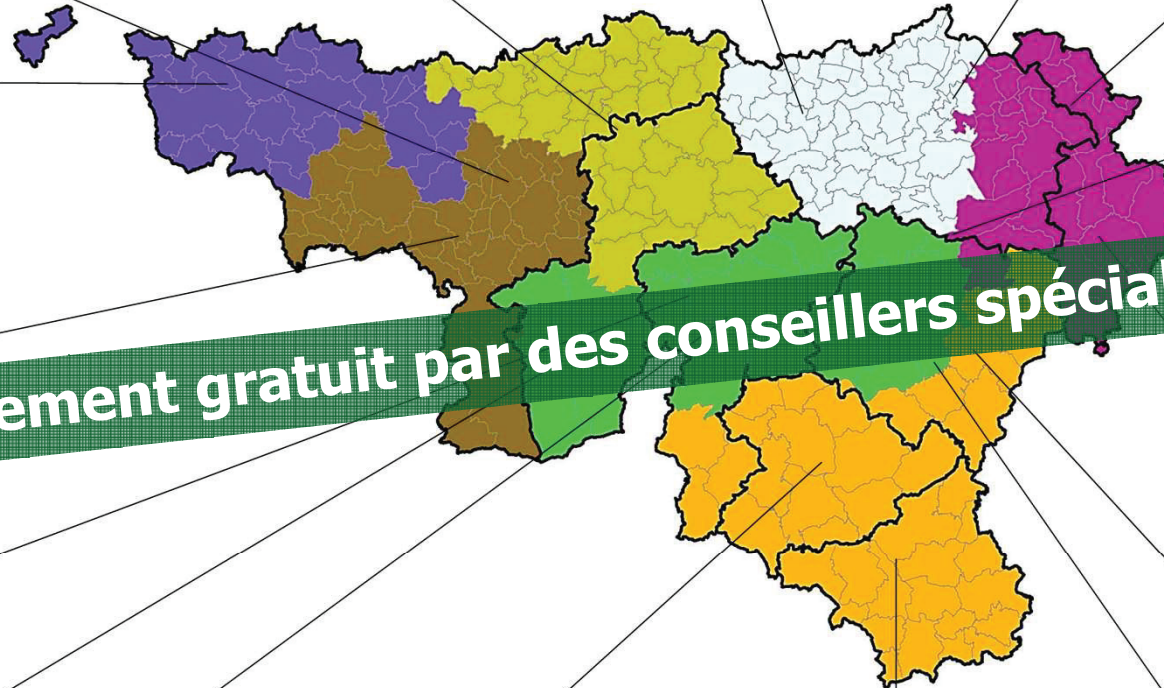
Alvaro PEREZ
Conseiller N2000



Anne PHILIPPE
Conseillère MAE



Grégoire DIERYCK
Conseiller MAE



Mathias BAERT

Encadrement gratuit par des conseillers spécialisés...



Serge ROUXHET
Conseiller MAE



Gsela HENNES
Conseillère MAE



Mathieu HALFORD
Conseiller N2000



Aude BERNES
Conseillère MAE



Loïc HUAUX
Conseiller MAE

Aurélie BORENSZTEIN
Conseillère MAE

François CERISIER
Conseiller MAE



Gwenn DODEUR
Conseillère N2000



François ARNOULD
Conseiller MAE

Thomas GAILLARD
Conseiller MAE

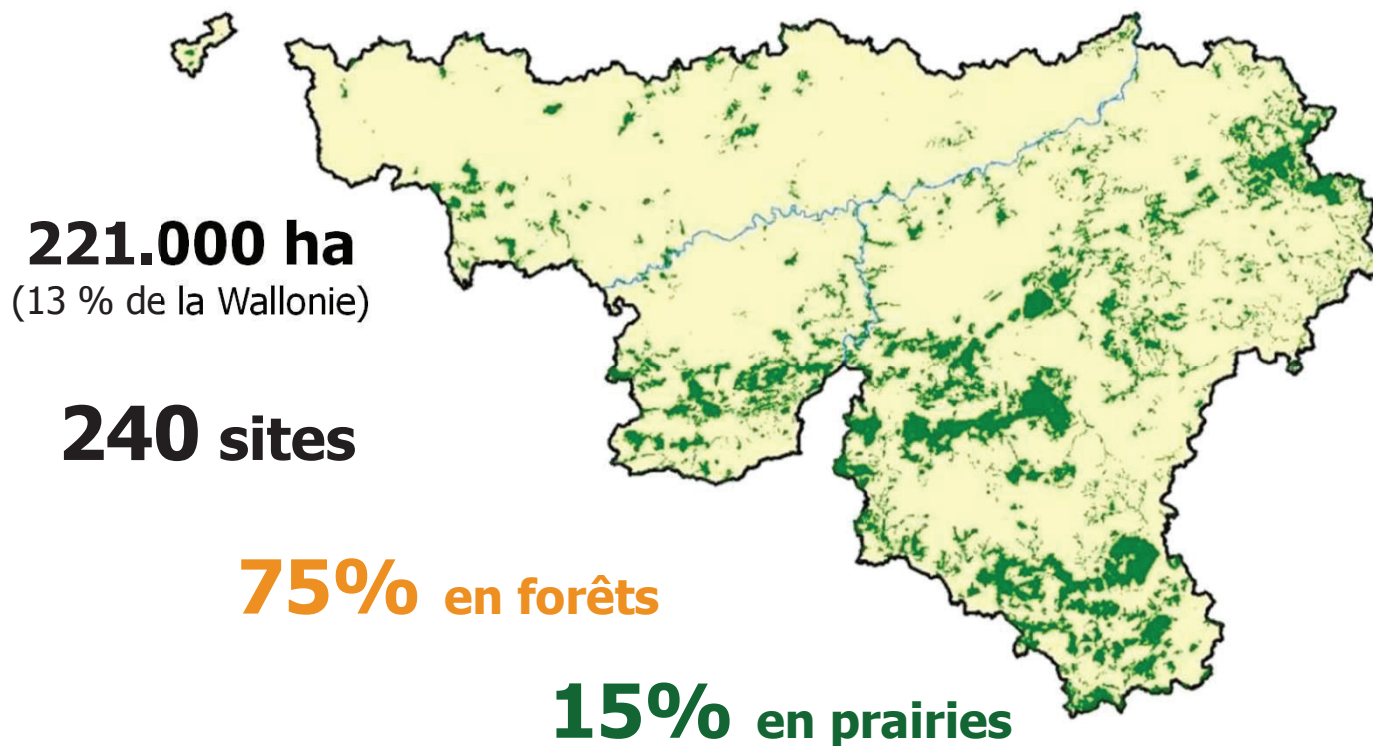


Arnaud SEPULCHRE
Conseiller N2000

...répartis à travers la Wallonie pour une meilleure proximité

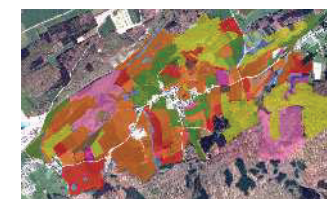
NATURA 2000

Natura 2000



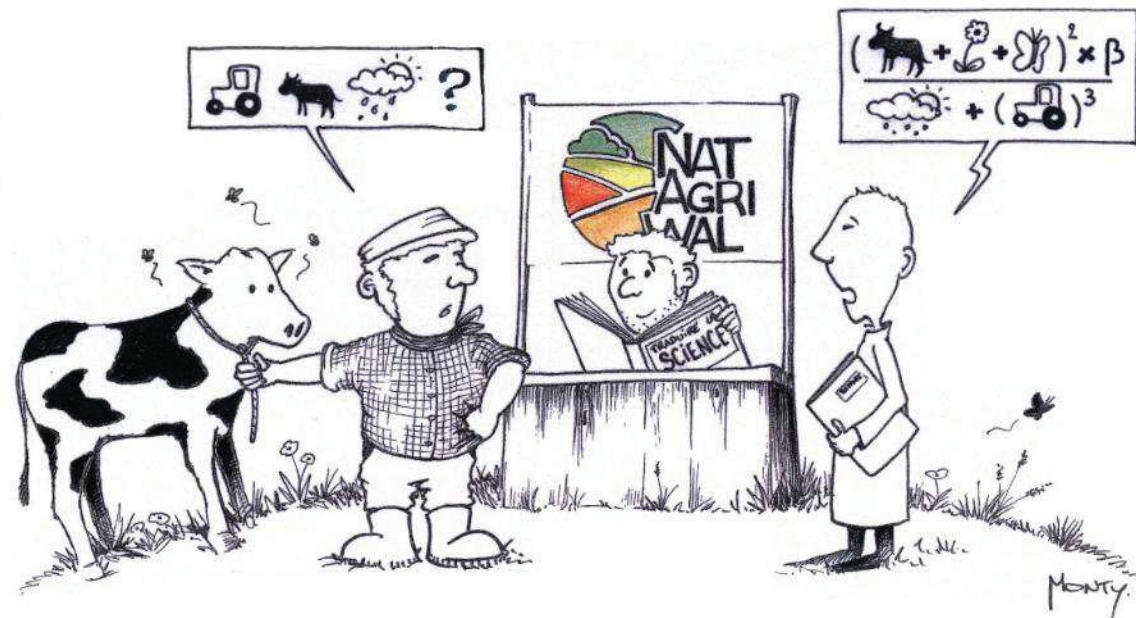
64000 agriculteurs, forestiers et propriétaires

11 unités de gestion



APPUI SCIENTIFIQUE

Une cellule d'appui scientifique



MAE en 2015 → MAEC

Les méthodes agro-environnementales et climatiques

Mesures favorables à la **protection de l'environnement** (biodiversité, eau, sol, climat), à la **conservation du patrimoine** (animal ou végétal) et au **maintien des paysages** en zone agricole.

➔ Rémunération pour un service environnemental

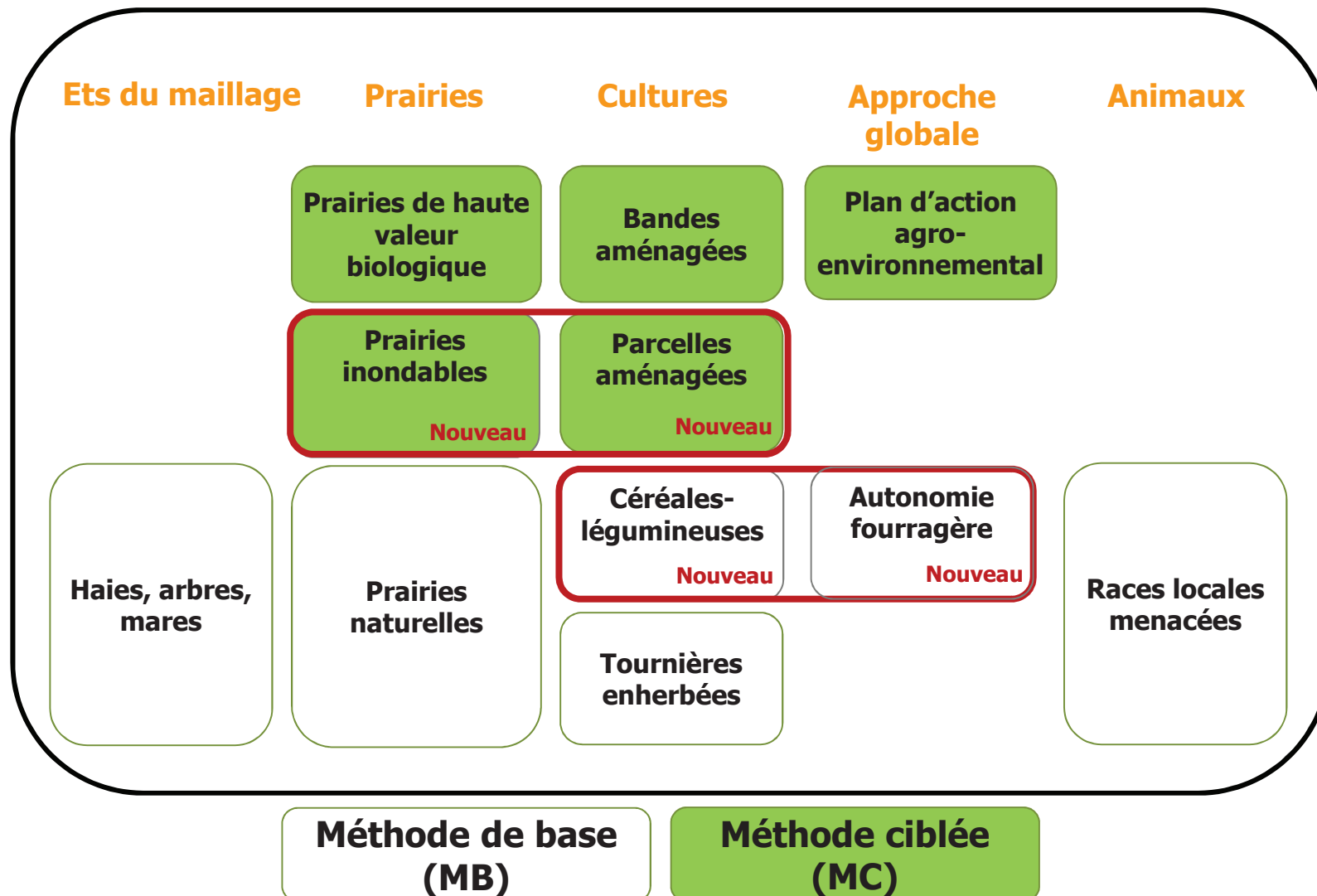
Principe

- Démarche qui va **au-delà des bonnes pratiques** usuelles
- **Accessible** à tout agriculteur
- **Engagement volontaire** de **5 ans**
- **Méthodes de base** accessibles à tous les agriculteurs
- **Méthodes ciblées** accessibles sur avis d'expert



Le programme agro-environnemental

MAEC proposées dans le nouveau Programme wallon de Développement Rural 2015-2020 (approuvé en juillet)



Le programme agro-environnemental: ce qui change

- **Suppression des bonifications de 20% en zone SEP** pour les haies, arbres, mares, tournières et prairies naturelles
- **Suppression des MAE « Bandes de prairie extensives le long des cours d'eau », « Couverture hivernale du sol »**
- **La superficie minimale des mares éligibles passe de 10 à 25 m².** Le montant de l'aide est également renforcé (100 €/mare)
- **Diminution du montant de l'aide pour les haies et les arbres** (de 50 à 25 € par 200 m ou 20 éléments)
- **La MAEC MB11 *Races locales menacées* est étendue aux bovins Pie rouge de l'Est.**

Le programme agro-environnemental: ce qui change

- Nouvelle MAEC: **parcelle aménagée** (600 €/ha, cahier des charges similaire aux bandes aménagées)
- Nouvelle MAEC: **prairie inondable** (200 €/ha)
- Le montant de la **MAEC Mélanges céréales-légumineuses**, qui succède à la MAE *Culture extensive de céréales*, a été **renforcé (200 €/ha)**
- Pour la **MAEC autonomie fourragère**, qui succède à la MAE Faible charge en bétail:
 - soit une aide de 100€/ha prairie si charge < 1,4 UGB/ha
 - soit, hors ZV, une aide de 50 €/ha de prairie si charge < 1,8 UGB/ha

Le programme agro-environnemental: ce qui change

- Il est possible pour un agriculteur « trop court en SIE » de déclarer en cours d'engagement une SIE Jachère sur une MAEC *tournière*, *parcelle aménagée* ou une *Bande aménagée*. Le cahier des charges de la MAEC est maintenu et le montant pour l'année en cours ramené à 0 € (Tournière) ou 350 € (Bande ou Parcelle aménagée)
- Modification de la formule de calcul de la **prime MC10 : $20X + 0,10Y + 50Z$** où Z représentent les hectares contribuant à l'autonomie protéique (cultures protéagineuses, mélanges céréales/légumineuses, prairies temporaires)

Bords de cours d'eau



Zones tampons

Zones tampons vis-à-vis des produits phytopharmaceutiques

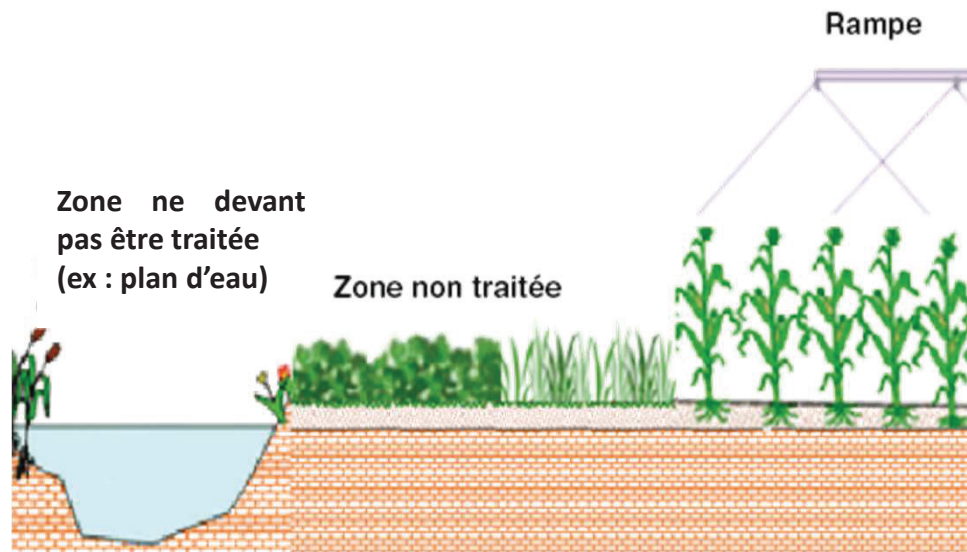
- Bordure d'une eau de surface (ruisseaux, mares, étangs, cours d'eau classés et non classés): Zone tampon minimale de 6 mètres
- Bordure d'un fossé de drainage ou de wateringue: zone tampon minimale de 1 mètre si pulvérisation verticalement vers le sol (cas des pulvérisateurs agricoles), sinon 3 mètres (en verger)
- (section 3 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 11 JUILLET 2013 relatif à une application des pesticides compatible avec le développement durable)
- Attention: suivant la législation fédérale, la zone minimale dépend de la matière active (jusque 20 mètres)
- Pas d'obligation d'enherbement (excepté pour la Terbutylazine : 20 mètres enherbés)

Zones tampons

Zones tampons vis-à-vis des produits phytopharmaceutiques

ZT = Bande de terrain non traitée

Exception : traitement localisé (pulvérisateur à dos ou à lance) contre certains chardons et rumex et contre les plantes exotiques envahissantes.



La largeur de la zone tampon est la distance minimale à respecter entre la dernière ligne de culture traitée et la zone qui ne doit pas être traitée.

Il n'est pas obligatoire d'avoir un couvert végétal permanent la ZT, **celle-ci peut faire partie de la culture.** (source: Phyteauwal)

Zones tampons

Zones tampons vis-à-vis de la fertilisation et des amendements

- Bordure d'une eau de surface : Zone tampon minimale de 6 mètres
- (article 4 et 5 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 AOUT 2015. fixant les règles relatives à la conditionnalité en matière agricole)

Les MAEC ?

- Tournière enherbée (MB5)
- Cahier des charges
 - ✓ En remplacement d'une culture sous labour
 - ✓ 12 mètres de mélange enherbé,
 - ✓ Fauche entre le 16 juillet et le 30 septembre,
 - ✓ 2 mètres de bande non fauchée,
 - ✓ Pas de phyto, fertilisation ou amendement,
 - ✓ Ne peut servir de chemin ou au passage de charroi

Les MAEC ?

- Excellente localisation: la tournière a pour but de protéger les milieux sensibles
- Objectif du Programme wallon de Développement Rural pour 2020: 2650 ha



Les SIE ?

- SIE = Surface d'Intérêt Ecologique
- Une des 3 obligations liées au verdissement de la PAC : présenter 5% de surface d'intérêt écologique sur l'exploitation

Les SIE ?

Matrice de conversion

Eléments	Description		Surface d'intérêt écologique
Surfaciques (ha, are)	Terre en jachère	par 1 m ²	1 m ²
	Taillis à courte rotation	par 1 m ²	0,3 m ²
	Hectares d'agroforesterie	par 1 m ²	1 m ²
	Culture fixatrice d'azote	par 1 m ²	0,7 m ²
	Bande le long d'une forêt	par 1 m ²	1,5 m ²
	Couverture hivernale	par 1 m ²	0,3 m ²
	Mare	par 1 m ²	1,5 m ²
	Groupe d'arbres	par 1 m ²	1,5 m ²
Linéaires (m)	Bordure de champ	par 1 m	9 m ²
	Bande tampon	par 1 m	9 m ²
	Fossé	par 1 m	6 m ²
	Haie, alignement d'arbres	par 1 m	10 m ²
Ponctuels (nb)	Arbre isolé	par arbre	30 m ²

Les SIE ?

Bande tampon

1 m = 9 m²

- Bande entre 6 et 20 mètres de large // au bord d'un cours d'eau, plan d'eau
- Couvert pérenne distinct de la culture attenante
- Pas utilisée pour la production agricole MAIS fauche et pâturage autorisés
- Fertilisants et produits phytosanitaires interdits

Les SIE ?

www.natagriwal.be/fr/conditionnalite-et-verdissement/calcul-des-surfaces-dinteret-ecologique-sie

Google NAW recherche MAE docs UCL perso Office 365

Accueil

Natagriwal

Méthodes Agro-Environnementales et Climatiques

Natura 2000

Conditionnalité et verdissement

En quelques mots

Historique

Agriculteurs concernés

Calcul des SIE

Cumuls SIE et MAE

Biodiversité, agriculture et forêts

Accueil > Conditionnalité et verdissement

Calcul des Surfaces d'Intérêt Ecologique (SIE)

Les SIE peuvent inclure les parcelles en légumineuses, les CIPAN, les superficies en agroforesterie, les jachères, ainsi que des éléments linéaires (p. ex. les haies) ou des éléments ponctuels comme les arbres et les mares. Les SIE comprennent uniquement des éléments situés **sur les terres arables** (cultures et prairies temporaires) de l'exploitation ou adjacents à celles-ci. Par exemple, les particularités topographiques et les bandes tampons adjacentes aux terres arables sont admises en SIE.



© GRAEW



© Cleve Perrin



© GRAEW

Inscrivez vous pour recevoir le calculateur automatique des SIE !

Avoir le module de calcul

Courriel *

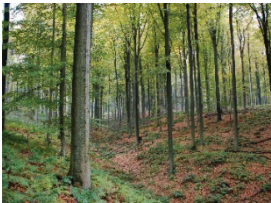
S'abonner

Conclusion

- La contribution à la qualité des eaux de surface = une des grandes responsabilités de l'agriculture
- Actuellement, objectif de moyens
- Il faudra des résultats
- Les MAE et les SIE sont un bon moyen pour les atteindre



Merci pour votre attention



CONTACT :

Natagriwal asbl

Tél: +32(0)10/47 37 71

Mail: info@natagriwal.be

www.natagriwal.be

